



**MÉMOIRE CONCERNANT
LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION D'UN GISEMENT
D'APATITE À SEPT-ÎLES PAR MINE ARNAUD INC.**

**Présenté à
Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
(BAPE)**

1. Présentation de l'entreprise

Le CLD de la MRC de Sept-Rivières a été créé en 1999 et a débuté ses activités à la fin de cette même année. Notre organisme est le fruit de la concertation entre les différents intervenants socio-économiques de la région. Le CLD est une porte d'entrée qui intègre dans un guichet multiservice, les mesures d'aide et de soutien à l'entrepreneuriat de concert avec les ministères et organismes concernés.

La mission de notre organisme est de favoriser le développement économique de la MRC de Sept-Rivières en mettant à la disponibilité des promoteurs, des outils et services adaptés à leurs besoins dans le but de favoriser le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat.

Le CLD contribue aussi à l'enrichissement collectif en prenant un rôle actif dans les différents projets de développement économique locaux et régionaux, le tout en synergie avec les autres organismes d'intervention et dans le respect de la vision stratégique de la MRC de Sept-Rivières.¹

¹ Extrait tiré du rapport annuel 2012

Les services offerts

- A. *Consultation et orientation* : Le CLD soutient le ou les promoteurs tout au long de leur démarche entrepreneuriale de démarrage, d'acquisition, d'expansion ou de consolidation en répondant à leurs questions, en apportant de l'aide technique ou en référant à des ressources professionnelles à l'externe
- B. *Plan d'affaires* : Les conseillers aux entreprises accompagnent le ou les promoteurs lors de la rédaction du plan d'affaires.
- C. *Financement* : Les professionnels du CLD guident le ou les promoteurs dans la recherche de leur financement pour la réalisation de leur projet d'entreprise.
- D. *Suivi* : Chaque promoteur est accueilli de façon professionnelle et personnalisée. Une fois démarrée, un suivi et des visites de l'entreprise permettent aux professionnelles du CLD de suivre l'évolution de celle-ci et d'apporter de l'aide au dirigeant, si nécessaire.²

2. Raisons de l'intérêt de l'entreprise envers le projet

Le projet d'implantation de l'exploitation d'un gisement d'apatite vient toucher de très près la mission du CLD de Sept-Rivières en ce qui a trait au développement économique de la MRC Sept-Rivières. Historiquement, le CLD a toujours supporté les promoteurs locaux qui décident d'exploiter de la richesse par le biais d'une entreprise et continuera de le faire dans le futur. Il vise essentiellement à accompagner des promoteurs de petites et moyennes entreprises principalement œuvrant dans le secteur économique tertiaire qui représente plus de 70% de la population active du territoire.³ Depuis les trois dernières années, on observe que la clientèle du CLD change : le nombre de démarrages diminue, les demandes d'expansion augmentent ce qui a pour effet d'augmenter les coûts de projets et les besoins de financement. Avec la venue du projet Mine Arnaud, nos PME locales⁴ auront l'opportunité de diversifier leurs biens et services. Ces opportunités auront pour effet

² Les services offerts sont tirés du site web du CLD Sept-Rivières inc.

<http://www.septrivieres.qc.ca/main.php?sid=c&mid=84&lng=2>

³ http://www.mddep.gouv.qc.ca/regions/region_09/portrait.htm

⁴ On entend par locales, le territoire de la MRC Sept-Rivières.

minier et notre éloignement est un désavantage à notre percée sur les marchés internationaux. Pour ses raisons, la venue de Mine Arnaud aura des impacts très positifs économiques sur nos PME et organismes locaux.

3. Enjeux du projet

Sur le plan économique, le projet de Mine Arnaud inc. représente un ajout important de 330 emplois directs et 435 emplois indirects estimés. Ce qui le situerait parmi les grands employeurs du territoire. Avec l'arrivée de l'aluminerie Alouette en 1989, l'économie locale a pu se diversifier qui était principalement basée sur l'industrie du fer et la forêt. La mise en place de l'exploitation viendrait davantage bonifier cette diversification, car l'apatite ne suit pas les cycles économiques du fer, l'aluminium et de la forêt. Elle viendrait aussi apporter des opportunités d'affaires aux différentes PME qui œuvrent dans son champ économique comme mentionnée ci-haut.

Cependant, le secteur tertiaire traditionnel surtout au niveau du commerce de détail, de la sous-traitance et de la restauration sont sensibles aux fluctuations économiques ce qui engendrent des difficultés compétitives aux conditions salariales des grandes entreprises et le recrutement de personnel. La création des 330 emplois directs apportera des solutions avec les conjoints et conjointes qui pourront travailler dans ce secteur.

Sur le plan social, les intervenants ainsi que la communauté locale font des rencontres facilitantes afin de bien informer les diverses parties concernées par le projet. Le promoteur fait des efforts quant à l'information donnée avec la population en organisant des séances d'information publiques, des soupers-conférences, 5 à 7, etc. Le promoteur vise la transparence et la participation de la population dans l'acceptation de ce projet. Le promoteur s'implique dans plusieurs tables (Qualité de l'air, Logement). Il est important en raison de la proximité des infrastructures minières que le promoteur continue de s'impliquer davantage dans la communauté de Sept-Îles. En tant que région minière, la population est habituée de vivre avec des projets économiques d'envergure.

Au niveau du logement, selon les données du recensement de 2012 de la Société canadienne d'habitation et de logement (SCHL), Sept-Îles est aux prises avec un taux

d'inoccupation de 0,2% de ses logements. On observe que le pourcentage actuel avoisinerait le 1%. Cependant, le seuil visé par le gouvernement du Québec est de 3%. Le projet Mine Arnaud viendrait apporter des opportunités de développement au niveau de la diversification immobilière.

Sur le plan environnemental, la propriété minière s'étend sur une superficie totale de 55.6 km². L'étendue du projet par les infrastructures se situe au niveau de 14,9 km² donc une occupation du territoire de l'ordre de 27% parsemée de différentes zones boisées non exploitées. Le promoteur a mis en place une politique environnementale, un plan de gestion dédié à l'environnement, un plan de gestion de l'eau sur le site ainsi qu'un plan de restauration graduel du site minier qui débute dès la deuxième année d'exploitation afin de pallier aux différents impacts environnementaux dont le projet minier va occasionner. Une étude toxicologique est présentement en cours afin d'évaluer les risques pour la santé que les poussières fines dans l'air environnant peuvent générer.

4. Appui positif au projet de Mine Arnaud

Dans le respect de sa mission, la position du CLD de Sept-Rivières inc. est claire quant à l'appui du projet. *Elle se veut favorable* dans la mesure où tous les faits démontrent que les risques en lien avec le projet sont mesurés et atténués par l'entremise de programmes, politiques ou plans d'action en lien avec tous les intervenants locaux et les entreprises du territoire.

5. Recommandations

- Création d'un fonds de développement local géré par un comité d'intervenants locaux et des représentants de Mine Arnaud inc.
- Afin de stimuler le développement de l'entrepreneuriat, Mine Arnaud inc. devrait s'engager à verser une contribution annuelle au CLD sous forme de partenariat d'affaires.
- Création d'un comité de maximisation des retombées locales économiques du projet à laquelle il y aura une participation du CLD Sept-Rivières.
- L'importance de détenir le siège social de l'entreprise sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières.
- Présence d'un plan ou politique favorable à l'achat local et la sous-traitance locale.
- Présence d'un plan ou politique pour favoriser l'embauche de travailleurs ou travailleuses résidents afin de contrer le phénomène du fly-in fly-out comme outil de palliation à la pénurie de main-d'œuvre spécialisé ou non.
- Favoriser l'embauche de main-d'œuvre par ordre d'importance :
 1. De la MRC Sept-Rivières
 2. Des cinq autres MRC de la Côte-Nord
 3. Des régions ressources
 4. Des grands centres urbains

Ce 19^{ième} jour de septembre, 2013

CLD DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES INC.



M. Gaby Gauthier
Président

Centre local de développement

Siège social

700, boul. Laure, bureau 231
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y1
Tél. : 418 962-7242
Télec. : 418 968-2084
Courriel : corpo.adm@globetrotter.net

Point de service

24, boul. des Îles, bureau 112, C.P. 37
Port-Cartier (Québec) G5B 2G7
Tél. : 418 766-8383
Télec. : 418 766-8324
Courriel : cde.port-cartier@globetrotter.net